Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 4 (1885)
Heft: 7-8

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» de l'état, et au sortir du repas, son excellence l'avoyer régnant
» lui a remis une très-belle médaille en or, aux armes du *canton*
» *de Soleure,* frappée à son honneur, comme une marque de
» l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens. »

Il serait intéressant que l'un de nos collègues puisse nous donner la description de cette médaille probablement unique, nous dire ce qu'elle est devenue et si possible nous en communiquer une empreinte, afin de pouvoir la reproduire dans le *Bulletin.*

(A suivre.)

Chronique.

Une pièce unique. — Notre collègue M. Charles Reyff-Moppert, à Berne, a bien voulu nous communiquer une médaille inédite, dont il a pu se procurer les *deux seuls exemplaires* qui aient été frappés. Cette médaille avait, paraît-il, été destinée à être offerte par les Autorités françaises aux Autorités suisses après l'internement de 1871, mais une erreur héraldique s'étant glissée dans le sujet du droit, la frappe en aurait été suspendue immédiatement.

Essayons néanmoins d'en donner la description.

Droit. Légende circulaire : HELVETIÆ — HOSPITI. Dans le champ, deux personnages debout, se donnant la main devant une borne-frontière surmontée de la tête de Janus et sur laquelle se lisent les mots HELVETIÆ || FINES. Celui de droite représente un ancien guerrier gaulois dépouillé de ses vêtements, tenant la main gauche sur sa poitrine, tandis qu'il presse de la droite la main droite de l'*Helvetia* (dont le costume est un peu *bernois ?)*. A leurs pieds une corne d'abondance d'où sortent toute espèce de fruits. A droite, derrière le guerrier, un bouclier rond, cachant à demi différentes armes ; au milieu du bouclier le mot GAL.... ; à gauche, derrière l'*Helvetia* deux montagnes contre lesquelles est appuyé un écusson soi-disant *fédéral,* mais qui, par suite de

l'erreur commise par le graveur, se trouve être celui d'une *famille française (!)*

A l'exergue : A. BORREL.

Le tout est entouré d'un cercle de grènetis.

Revers. Entourée d'un cercle de grènetis une couronne de chêne au milieu de laquelle IER FÉVRIER || 1871 || —

La partie inférieure du champ était réservée pour la gravure des noms.

Module, 0,70 millim.

L'un des exemplaires est en *argent* et pèse 186 grammes.

H.

Die Medaillen auf der Genfer Reformationsfest. — Eine grössere Denkmedaille auf das 350jährige Reformationsjubiläum durfte natürlich nicht fehlen und es wurde für die Zeichnung seiner Zeit sogar eine Konkurrenz ausgeschrieben und das Projekt von Ed. Lossier angenommen. Die Medaille hat einen Durchmesser von 60 millim. gleich derjenigen von 1835. Das *Avers,* von Hugues Bovy gravirt, stellt in der Mitte die Geneva mit der Mauerkrone, Panzerhemd und überworfenem Faltenkleid dar, den rechten Fuss auf der Inful, mit der linken Hand auf den Genferschild sich stützend und mit der rechten auf die von Calvin ihm hingehaltene Bibel weisend ; rechts von ihr zeigt Viret, in der linken ein Buch haltend, mit der rechten Hand gegen den Himmel. Hinter Calvin und der Geneva steht Farel betrachtend. Den Hintergrund füllen die 3 Thürme der St. Peterskirche und die Makkabäerkapelle ; unten die Jahrzahlen 1535-1885. Auf dem *Revers,* von C.-J. Richard gravirt, steht in der Mitte der Lebensbaum, an dessen Stamm rechts und links die Genferschilde, der gegenwärtige und derjenige der Calvin'schen Kirche (IHS von Strahlen und Flammen umgeben) lehnen ; die Aeste halten über den letztern in der Mitte eine offene Bibel. Das Gezweige umschlingt ein Band mit der Genfer-Devise in vertiefter Schrift : *Post tenebras lux.* Ringsum die Legende : * 350e ANNIVERSAIRE DE LA RÉFORMATION A GENÈVE * AOUT MDCCCLXXXV * Von dieser Medaille wurden 55 Stück à 50

Fr. auf Souscription hin in Silber geprägt ; die bronzenen sind à 10 Fr. erhältlich. Die Ausführung ist ein durchaus vollkommene und gereicht den Küstlern zur Ehre. Zur Austheilung an die protestantischen Schuljugend wurde in 6000 Exemplaren eine kleine, nur 34 millim. D. haltende Medaille geprägt mit dem gleichen *Avers* derjenigen von 1835, nämlich : Eine offene Bibel, über welcher die Buchstaben IHS *(Jesus hominem salvator)* im Strahlenkranz stehen, ringsum die Devise : *Post tenebras lux.* *Revers :* 350e || ANNIVERSAIRE || DE LA || RÉFORMATION || GENÈVE || 23 AOUT || 1885. J. SANDMEIER.

Quelques médailles de pacotille.

1. *Rassemblement de troupes, Grisons 1884.*

Droit. Trois artilleurs debout aux côtés d'une pièce de canon braquée à droite. Devant celle-ci, une pyramide de boulets.

Revers. En cercle : ERINNERUNG AN DEN TRUPPENZUSAMMENZUG, puis, en sens contraire * SEPT. 1884 * Dans le champ, en cinq lignes horizontales : DER || VIII DIVISION || IM KANTON || GRAUBÜNDEN ||

Module, 33 millim.

Métal blanc ; à bélière.

Médaille frappée, croyons-nous, par *W. Mayer,* à Stuttgart.

2. *Fête fédérale des sous-officiers à Fribourg (Suisse).*

Droit. Trois militaires debout et de face : celui du milieu représente un officier, à en croire le sabre dont il est armé, tandis que les deux autres portent le fusil, celui de droite au repos, l'autre en parade.

De chaque côté un arbrisseau.

Revers. Dans un cercle de grènetis, légende circulaire : FÊTE FÉDÉRALE DES SOUS-OFFICIERS, puis, en sens contraire : ✯ 18. 19. ET 20. JULI *(sic)* 1885 ✯ Dans le champ, l'écusson cantonal, au-dessous duquel en ligne horizontale : A FREYBURG *(sic)*.

Module, 33 millim.

Métal blanc.

Même observation quant à l'*auteur !*

3. *Fête cantonale de gymnastique à Nyon (Vaud).*

Droit. Une couronne de chêne au milieu de laquelle les insignes des gymnastes (quatre F adossés formant croix et signifiant la devise : *Frisch, froh, frei, fromm).*

Revers : Dans un cercle de grènetis : FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE, puis en sens contraire ✡ LE 3. 4. 5. JUIL. 1885 A NYON ✡ Dans le champ, l'écusson cantonal vaudois, au-dessous duquel : VAUDOIS (?)

Module, 33 millim.

Métal blanc.

Même observation quant à l'*auteur !*

L'ordre de l'Ours en Suisse.

Frédéric II (d'Autriche) avait de grandes obligations envers l'abbaye de St-Gall et la noblesse des environs, pour avoir vigoureusement appuyé ses prétentions au trône impérial, après la déposition d'Othon IV.

En 1213, étant venu à St-Gall avec une nombreuse suite de princes et de seigneurs, il céda à l'abbaye quelques terres et lui accorda divers priviléges.

Il y fonda, en outre, un ordre militaire qui porta primitivement la dénomination d'*ordre de l'ours,* parce qu'il avait été institué en l'honneur de St-Urs, l'un des martyrs de la légion thébéenne, patron de Soleure, et qu'il avait pour décoration : *un collier d'or d'où pendait un ours émaillé de noir,* en tout semblable à celui que l'abbaye et la Ville portaient sur leurs écussons.

L'empereur fit une promotion de cet ordre *au lieu même de son établissement* et en décora l'abbé de St-Gall et plusieurs seigneurs, tant séculiers qu'ecclésiastiques, des contrées voisines. En vertu de la bulle d'institution, l'abbé de St-Gall était le *grand-maître de l'ordre de l'ours* et avait seul le droit de le conférer.

Tous les *chevaliers* devaient, chaque année, se trouver réunis à son abbaye, le 16 octobre, jour de St-Gall son patron, et y tenir

un *Chapitre spécial.* Les nouveaux chevaliers y recevaient le collier de l'ordre et prêtaient serment de *défendre l'Eglise contre les infidèles.*

Cet ordre subsista environ deux siècles ; mais quant la noblesse, attachée à la *Maison d'Autriche,* se fut éteinte, en Suisse, ou qu'elle en eut été chassée par les cantons devenus républicains, cet ordre fut entièrement oublié et l'on n'en parle que pour conserver le souvenir de son institution peu connue même dans notre Histoire nationale du moyen-âge (1).

— Ce souvenir d'un *ordre militaire* en Suisse, ordre que nous ne croyons pas avoir été unique, engagera peut-être l'auteur des *médailles militaires suisses,* publiées dans notre N° 3 de 1885, à faire des recherches sur ce qui concerne ces distinctions antérieurement au XIXe siècle ; nous sommes persuadés que ce nouvel article, contenant beaucoup de choses inédites, serait la bienvenue auprès de tous nos lecteurs. H.

Les tiers de sols ou triens mérovingiens et leur valeur numismatique actuelle.

Une vive discussion s'étant engagée entre deux amateurs relativement à la valeur numismatique des triens mérovingiens, on m'a demandé mon opinion. Cette question n'étant pas étrangère à la numismatique suisse, puisque nous possédons des triens mérovingiens pour *Genève, Lausanne, Sion* et plusieurs localités de la Suisse orientale, je publie ma réponse qui pourrait intéresser d'autres collectionneurs.

Cher Monsieur !

Vous me priez de vous renseigner sur la valeur des triens mérovingiens. C'est une question dont la réponse serait sujette à être controversée. Ne me croyant pas autorisé à la résoudre de manière à satisfaire tout le monde, je me bornerai à vous indiquer les prix qui ont été obtenus principalement dans les enchères de

---

(1) Pour terminer ce petit entrefilet, que nous lisons dans les *Etrennes helvétiennes* de 1806 et qui a été reproduit dans le *Conservateur suisse,* VII, page 272, disons que le cordon qui orne l'écusson de Béda, abbé de St-Gall, sur les *dernières* monnaies de l'abbaye, est celui de l'*Ordre de l'Annonciation.*

Paris depuis quelques années, vous laissant libre d'en tirer les conclusions qui vous paraîtront convenables.

Voici donc ma liste :

Bordeaux.	Catalogue	Rousseau	n°	205,	fr.	250»—
Clermont-Ferrand.	»	»	»	220,	»	120»—
»	»	»	»	263,	»	300»—
Orléans.	»	Gosselin	»	1538,	»	1,471»—
»	»	»	»	1539,	»	241»50
»	»	»	»	1540,	»	293»—
Amiens.	Catalogue	Cte de L'Espine	»	695,	»	235»—
Cologne.	»	»	»	701,	»	200»—
Lausanne.	»	»	»	705,	»	355»—
Soissons.	»	»	»	711,	»	166»—
Sion.	Collection	Dassy	»	206,	»	145»—
»	»	Graffenried	»	619,	»	190»—
»	»	»	»	620,	»	210»—
»	»	Trachsel, opuscule	»	2,	»	250»—
»	»	»	»	n° 1, vaut	»	600»—

Ce qui a été fait n'est plus sujet à la réfutation.

Pour ce qui concerne les triens ordinaires les amateurs savent qu'ils ne dépassent guère la limite de 20 à 30 francs.

Lausanne, le 21 septembre 1885. C.-F. Trachsel, Dr.

Bibliographie.

Bractéates. — On connaît la richesse et la beauté artistique des bractéates allemandes sur lesquelles M. Schlumberger à Paris a publié un fort beau volume illustré de quelques dessins des plus intéressantes piéces. Cet ouvrage ne fait cependant qu'effleurer le sujet. Un jeune numismate de Vienne vient de faire paraître le premier numéro d'un journal numismatique, destiné spécialement à enregistrer tout ce qui a rapport à cette branche de la numismatique.

Cette première livraison de 30 pages de texte est illustrée de quelques bractéates connues, telles que celles de *Jaksa de Köpnic* et *Jacza de Copnic* et quelques-autres inédites,